

## COMMUNIQUE PRESSE

Strasbourg, le 2 février 2019

Le Ministre de l'Education Nationale a annoncé ce vendredi qu'il renonçait au projet de fusion des rectorats d'Académie.

Nous nous félicitons de cette décision qui répond à nos demandes répétées de conserver une organisation scolaire de proximité. Elle tient compte des spécificités de nos différents territoires et notamment de l'Alsace.

A ce titre, le Ministre souligne le travail que nous menons pour la création de la Collectivité Européenne d'Alsace dont le rôle pilote est réaffirmé dans la politique d'apprentissage des langues et notamment en faveur de l'enseignement de l'allemand.

Nous notons avec satisfaction le souhait du Ministre de faire de l'Alsace un site d'excellence pour l'ensemble du territoire français. Nous resterons vigilants à la mise en œuvre effective de cette volonté qui doit également se traduire dans les compétences attribuées à la future collectivité d'Alsace en matière de bilinguisme.

Enfin, ces annonces confortent la nécessité du maintien d'un siège rectoral de plein exercice en Alsace que nous défendons depuis plusieurs mois. Il témoigne du besoin de conserver nos organisations à une échelle territoriale qui corresponde à la vie quotidienne de nos concitoyens.

**Frédéric Bierry, Président du Département du Bas-Rhin,**  
**BBrigitte Klinkert, Présidente du Département du Haut-Rhin,**  
**Patrcia Schmidiger, Vice-présidente du Département du Haut-Rhin**  
**en charge de l'éducation**  
**Philippe Meyer, Vice-Président du Département du Bas-Rhin en**  
**charge de l'éducation**

Contacts presse :

Sylvie Mertz  
Conseil Départemental du Bas-Rhin  
Tél : 06 87 20 94 11  
Mail : [sylvie.mertz@bas-rhin.fr](mailto:sylvie.mertz@bas-rhin.fr)

Anne Pradines  
Conseil départemental du Haut-Rhin  
Tél : 06 75 55 23 61  
Mail : [pradines@cg68.fr](mailto:pradines@cg68.fr)